



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## MDPH : Des locaux rénovés pour un meilleur service aux usagers

Châlons-en-Champagne, le 8 février 2019

*Les travaux de rénovation des locaux de la Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) viennent de s'achever. Un aboutissement de plusieurs années de travaux qui permet à la MDPH de se moderniser et d'offrir un meilleur service à ses usagers.*

« Ces travaux de modernisation de la MDPH témoignent de la capacité d'adaptation de notre collectivité face aux besoins des personnes en situation de handicap », explique Christian BRUYEN, Président du Département de la Marne.

Les travaux réalisés à l'échelle du bâtiment comprennent notamment le réaménagement du rez-de-chaussée incluant une nouvelle distribution des bureaux. Ils ont également permis de redessiner les espaces d'accueil pour le public avec la création d'un second accueil et d'une salle d'attente entièrement repensée autour de la mise en œuvre des permanences sur rendez-vous. Ces aménagements permettent ainsi à la MDPH de disposer de locaux plus vastes, plus lumineux et climatisés.

Cette opération d'envergure a été validée dès 2016. **D'un montant d'un peu plus de 200 000€**, les travaux ont été autofinancés pour moitié par la MDPH, l'autre moitié provenant d'une subvention d'investissement du Département. La maîtrise d'œuvre a été ainsi confiée au cabinet d'architecte Y.Prud'homme. L'ouvrage a représenté 8 lots, qui ont été confiés à 6 entreprises.

Pour le Département de la Marne qui a présenté le 6 novembre dernier son bilan à deux ans du Schéma d'Action en faveur des personnes handicapées 2016 – 2021, la modernisation de la MDPH s'inscrit dans une démarche visant à améliorer son fonctionnement et la qualité de service rendu à ses bénéficiaires. Ce dispositif est également partie intégrante de l'engagement du Département de la Marne dans le développement d'un **territoire 100% inclusif**.

La Marne a en effet répondu présente à l'appel lancé par Mme Sophie CLUZEL, Secrétaire d'Etat aux personnes handicapées dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt qui tend à développer les logiques territoriales du 100% inclusif à destination des personnes handicapées.

## La MDPH : 33 000 dossiers gérés en 2018

La Maison Départementale pour les Personnes Handicapées (MDPH) de la Marne est un lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Elle a pour vocation de faciliter l'ensemble des démarches des personnes en situation de handicap, leurs familles ou leurs représentants, et de leur porter conseil. La MDPH offre également des possibilités d'accompagnement dans l'orientation vers les services et les établissements médico-sociaux, que ce soit en termes d'accès à l'emploi, à la scolarité et la formation ou encore la vie sociale.

**En 2018, la MDPH a reçu 33 000 demandes et établi 37 000 décisions au profit de plus de 15 000 personnes handicapées. Près de 70 agents œuvrent au quotidien au sein de la MDPH pour un budget de 3 M€, dont une participation du Département de 1 350 000€.**

La politique en faveur de l'autonomie menée dans le Département correspond au financement d'une enveloppe de **68 M€** en direction de **l'accompagnement des personnes en situation de handicap**. 7300 personnes bénéficient de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et 1700 adultes et enfants de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) soit 21.4 M€. La collectivité prend également en charge les frais de fonctionnement de 26 structures d'hébergement accueillant 1224 personnes handicapées (41,5 M€) et contribue au budget de la Maison départementale des personnes handicapées (1,3 M€).

### **Contact presse :**

Jérôme Gorgeot

jerome.gorgeot@marne.fr

06-77-04-99-66